

## Collectif « Linky non merci – Paris 13° »

### APPEL A REFUSER L'INSTALLATION DES COMPTEURS « LINKY »



ENEDIS (ex-ERDF, filiale d'EDF) a entrepris l'installation de compteurs « communicants » dans le cadre de la loi de transition énergétique du 22 juillet 2015. Ce déploiement a commencé dans plus de 300 communes et dans plusieurs arrondissements de Paris. Dans le 13° arrondissement, il est annoncé à partir de juillet 2017. Au motif de mieux maîtriser la consommation d'électricité, ENEDIS entend nous imposer la mise en place de systèmes qui sont une intrusion dans nos foyers, et qui entraînent :

- un investissement initial d'au moins **7 milliards d'euros auquel nous contribuons déjà sur nos factures d'électricité** (Contribution Tarifaire d'Acheminement - CTA - et nouvelle Contribution au Service Public – CSPE -) ;
- **l'émission de rayonnements électromagnétiques supplémentaires, de type radiofréquences, jusque dans nos chambres à coucher**, par la technique des Courants Porteurs en Ligne (CPL), mesurables jusqu'à 2,50 m de nos prises de courant ou appareils électroménagers, car **nos installations ne sont pas conçues pour confiner ces rayonnements** ;
- la transmission des informations depuis ces compteurs via les quelque **740 000 émetteurs relais** (« concentrateurs ») situés dans nos immeubles ou à leurs portes, contribuant à la saturation en rayonnement électromagnétique déjà engagée avec la diffusion des smartphones.

#### La mise en place de ces dispositifs a pour conséquences :

- la **transmission des informations** sur la consommation de nos appareils électriques, toutes les 10 mn, sans contrôle de notre part, vers les distributeurs d'électricité, mais également **vers les « big data »** (vente de nos données) ; la possibilité, pour des « opérateurs d'effacement » **de prendre le contrôle de nos appareils pour les éteindre à distance** sans notre accord.
- **une incidence non maîtrisée sur notre santé** et celle de nos enfants : l'exposition prolongée aux rayonnements utilisés étant potentiellement cancérigène et la multiplication des cas d'électrohypersensibilité (EHS) liée à ces compteurs étant avérée (étude réalisée aux Etats Unis, au Canada et en Australie suite aux premières installations de compteurs de même type) ;
- **un risque de piratage de nos installations**, les transmissions de données étant mal sécurisées, et de nombreux compteurs étant installés dans les parties communes des immeubles (risque de cambriolage en sus, car l'information de consommation est lisible sur place) ;
- des perturbations électromagnétiques de nos installations entraînant **pannes, dégradations, généralement non couvertes par les polices d'assurances « multirisques-habitation »** ;

- **une augmentation prévisible de notre facture d'électricité** du fait de la modification du mode de comptage :
  - surconsommations ponctuelles de l'ensemble des appareils ménagers pourvus d'un moteur dont les aspirateurs, ventilateurs, réfrigérateurs, machines à laver, etc... ) ;
  - majoration de la consommation enregistrée de certains types de lampes « basse consommation » ;
  
- enfin, souvent réalisée par des personnels non électriciens, et sans tenir compte de la qualité des installations existantes, la mise en place du compteur Linky a été suivie de **plusieurs incendies**, comme son équivalent au Canada, où le déploiement a été interrompu.

**POUR PROTEGER NOTRE SANTE ET NOS DROITS, NOUS N'AVONS AUCUNE OBLIGATION D'ACCEPTER LA POSE DES COMPTEURS « COMMUNIQUANTS » LINKY: REFUSONS LA !**

**Plus de 300 communes** à ce jour (dont Caen, Aix en Provence, St Denis, Bagnolet...) **ont refusé le déploiement de Linky sur leur territoire : NOUS FAISONS APPEL A LA MAIRIE DE PARIS POUR QU'ELLE AGISSE DE MEME.**

**Nous pouvons refuser individuellement cette installation** soit par lettre recommandée (cas des compteurs situés dans les logements), soit par sommation d'huissier à ENEDIS (cas des compteurs installés dans les parties communes ou facilement accessibles aux sous traitants d'ENEDIS).

**POUR ETRE EFFICACES ET SOLIDAIRES, NOUS AVONS CONSTITUE LE 8 NOVEMBRE 2016 UN COLLECTIF QUI A VOCATION A REGROUPER DANS LE 13° ARRONDISSEMENT TOUS LES HABITANTS, ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES ET CONSEILS SYNDICAUX DE COPROPRIETAIRES QUI REFUSENT L'INSTALLATION DE LINKY : REJOIGNEZ-NOUS !**

Ce collectif agit en coordination avec les collectifs et associations déjà constitués à Paris et en proche banlieue.

**SIGNEZ LA LETTRE COLLECTIVE AU MAIRE DE PARIS ET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX, CONTACTEZ NOUS POUR FAIRE VALOIR VOTRE REFUS A ENEDIS**

Fait à Paris le 13 décembre 2016

*Contact :* [linkynonmerciparis13@orange.fr](mailto:linkynonmerciparis13@orange.fr)

Nadine RUELLAND  
Jean-Pierre CLEMENT  
Fathia GHELIDH